



*Le seul organisme politique pancanadien de défense du libre choix*

B.P. 2663, succ. princ., Vancouver (C.-B.) V6B 3W3 • info@arcc-cdac.ca • www.arcc-cdac.ca

## **Prise de position n° 101**

# **Inclusion des personnes transgenres**

Une personne transgenre (ou personne « trans »<sup>1</sup>) est une personne dont l'identité de genre actuelle diffère du genre qui lui a été assigné à la naissance. Elle peut se considérer comme un homme, une femme ou un autre genre, y compris non binaire ou agendre. (Cf. encadré ci-contre →)

Certaines personnes trans se présentent comme trans (par exemple, un homme trans, une femme trans, ou une personne non binaire trans) alors que d'autres n'emploient pas du tout ce mot pour désigner leur identité de genre.

Certaines personnes trans peuvent tomber enceintes, et toutes les personnes trans ont droit à des services de santé sexuelle et reproductive. Ainsi, la CDAC soutient pleinement le droit des personnes trans à l'avortement et aux soins de santé dispensés de manière inclusive et valorisante dans un environnement respectueux de leur identité.<sup>2</sup> La CDAC défend également la valorisation et l'inclusion de toutes les personnes lorsque vient le temps de discuter de justice reproductive ou de défendre la cause.<sup>3</sup>

**Non binaire** désigne une identité propre et c'est un terme générique désignant les identités de genre se situant en dehors de la binarité du genre, par exemple les personnes de genre queer ou genderqueer, pangendre et multigendre.

**Agendre** est une identité propre et un terme générique désignant les personnes qui ne s'associent à aucun genre, y compris les personnes de genre neutre et neutrois.

<sup>1</sup> Toutes les personnes trans ne s'identifient pas au terme « transgenre » ou à d'autres termes présentés dans cet article. Ici, « trans » est employé comme terme générique pour des raisons pratiques. Voici quelques définitions : <https://www.fondationurgence.org/lexique> (28 juin 2023).

<sup>2</sup> LOWIK A. Trans-Inclusive Abortion Services: A Manual for Operationalizing Trans-Inclusive Policies and Practices in an Abortion Setting, Canada, FQPN et National Abortion Federation, [En ligne], [\[https://www.optionsforsexualhealth.org/wp-content/uploads/2019/07/FQPN18-Manual-EN-BC-web.pdf\]](https://www.optionsforsexualhealth.org/wp-content/uploads/2019/07/FQPN18-Manual-EN-BC-web.pdf), 2018.

<sup>3</sup> Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. *Pourquoi la CDAC appuie-t-elle la justice reproductive?*, [En ligne], [\[https://www.arcc-cdac.ca/wp-content/uploads/2022/02/100-reproductive-justice-fr.pdf\]](https://www.arcc-cdac.ca/wp-content/uploads/2022/02/100-reproductive-justice-fr.pdf), septembre 2020, mise à jour février 2022.

## ***Discrimination à l'endroit des personnes trans***

Les personnes trans sont souvent les cibles d'actes de violence extrême et de discrimination persistante en raison de leur identité et de la cisnormativité omniprésente — selon laquelle une personne est et devrait être cisgenre. Une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre actuelle correspond au genre qui lui a été assigné à la naissance.<sup>4</sup>

Les chiffres suivants sont tirés d'études menées ou colligées par Trans PULSE Canada.<sup>5</sup> Sur 2 873 personnes trans interrogées en 2019 :

- 16 % avaient vécu des agressions physiques au cours des cinq dernières années
- 26 % avaient vécu des agressions sexuelles au cours des cinq dernières années.
- 37 % avaient subi des intimidations ou des menaces physiques au cours des cinq dernières années.
- 42 % avaient été victimes de harcèlement sexuel au cours des cinq dernières années.
- 68 % avaient été victimes de harcèlement verbal au cours des cinq dernières années.
- 6 % avaient fait une tentative de suicide au cours de l'année précédente.
- 31 % avaient eu des pensées suicidaires au cours de l'année précédente.
- 64 % avaient évité plusieurs lieux publics au cours des cinq dernières années par peur du harcèlement ou d'être découvertes.
- 12 % avaient évité de se rendre aux urgences au cours de l'année écoulée, même si elles avaient besoin de soins.
- 45 % ont déclaré avoir eu un ou plusieurs besoins de santé non satisfaits au cours de l'année précédente.

Les personnes trans vivent de la discrimination lorsqu'elles tentent d'accéder à un logement, à un emploi et à des services sociaux ou de santé. Elles ont parfois de la difficulté à faire changer leurs papiers pour qu'ils reflètent leur identité de genre. Elles courent le risque de perdre la garde de leurs enfants lorsqu'elles sont en transition<sup>6</sup>, et elles rencontrent des obstacles lorsqu'elles tentent d'obtenir des services de procréation assistée, de préservation de la fertilité et d'autres services de santé sexuelle et reproductive. Les personnes trans évitent souvent les lieux publics ou les contextes sociaux propices au harcèlement, comme les toilettes publiques, les gymnases, les écoles et les restaurants dans la crainte d'y être harcelées. Environ un tiers des personnes trans interrogées en Ontario ont dit avoir été obligées de quitter leur communauté pour assurer leur propre sécurité ou pour avoir accès à des services.

---

<sup>4</sup> Une femme cisgenre est donc une femme à qui l'on a assigné le sexe femelle et le genre fille ou femme selon ce système de classement et qui continue de se considérer comme telle. Un homme cisgenre est un homme à qui l'on a assigné le sexe mâle et le genre garçon ou homme selon ce système de classement et qui continue de se considérer comme tel.

<sup>5</sup> Trans PULSE Canada. *Accès à la santé et aux soins de santé pour les personnes trans et non binaires au Canada*, [En ligne], [<https://transpulsecanada.ca/fr/results/rapport-1/>], 10 mars 2020.

<sup>6</sup> Selon cinq grands sondages menés en Ontario, aux États-Unis et en Europe, entre 27 % et 44 % des personnes trans ont des enfants. <https://familleslgbt.org/wp-content/uploads/2022/03/Mythes sur les familles homoparentales.pdf>

En 2015, le Trans PULSE Project<sup>7</sup> a examiné les déterminants sociaux sur la santé de 500 personnes trans en Ontario. Environ 40 % des personnes trans interrogées qui ont un médecin de famille ont vécu de la discrimination au moins une fois de la part de ce médecin qui leur a refusé des soins, les a ridiculisées ou dénigrées. Lorsqu'elles ont eu recours à des services hospitaliers d'urgence, 10 % des personnes trans interrogées ont dit s'être fait refuser ou réduire des soins parce qu'elles sont trans.

Par crainte de subir de la discrimination, de nombreuses personnes trans se font passer pour des personnes cisgenres en utilisant le genre qui leur a été assigné à la naissance. Ces personnes sont régulièrement mégenrées. Elles peuvent aussi occulter le fait qu'elles sont trans et se faire passer pour cisgenre avec leur identité de genre actuelle.<sup>8</sup>

Les personnes ayant répondu au Transgender Survey mené aux États-Unis en 2015<sup>9</sup> ont vécu énormément de mauvais traitements lorsqu'elles ont cherché à recevoir des soins de santé au cours de l'année précédente. Un tiers d'entre elles (33 %) ont eu au moins une expérience négative avec des prestataires de soins à cause de leur identité de genre, par exemple sous forme de harcèlement verbal ou de refus de soin. Près d'un quart d'entre elles (23 %) n'ont pas demandé les soins dont elles avaient besoin par crainte de mauvais traitements; et malgré un besoin de soins, 33 % n'ont pas consulté de prestataires de soins faute de moyens financiers.

Selon les données du recensement de 2021, le Canada compterait 100 815 personnes trans binaires et 41 355 personnes trans non binaires de 15 ans et plus, soit 0,33 % de la population de ce groupe d'âge.<sup>10</sup> Toutefois, le nombre de personnes trans au Canada est probablement sous-estimé en raison de l'hésitation de certaines personnes à dévoiler leur identité de genre et des failles méthodologiques dans la mesure de l'identité de genre et de l'attribution du sexe.

### ***Autonomie physique et stigmatisation : les points communs***

Le mouvement pour le droit à l'avortement a toujours accordé une grande importance au pouvoir de chaque femme cisgenre de décider si elle veut ou non avoir un bébé. Ce même droit à l'autodétermination corporelle doit s'étendre aux personnes trans, qui méritent que leur identité et leur autonomie corporelle soient explicitement reconnues, y compris leurs capacités reproductives.

Selon Parker Molloy, journaliste étatsunienne et femme trans : « L'avortement est une question d'autonomie corporelle. Être trans est une question d'autonomie corporelle. L'avortement est

---

<sup>7</sup> Trans Pulse. *Transgender People in Ontario, Canada: Statistics from the Trans PULSE Project to Inform Human Rights Policy*, [En ligne], [<https://transpulseproject.ca/wp-content/uploads/2015/06/Trans-PULSE-Statistics-Relevant-for-Human-Rights-Policy-June-2015.pdf>], 2015.

<sup>8</sup> Lowik, A. « 'I gender normed as much as I could': Exploring nonbinary people's identity disclosure and concealment strategies in reproductive health care spaces », dans *Women's Reproductive Health*, [En ligne avant publication de la version imprimée], [<https://doi.org/10.1080/23293691.2022.2150106>], 2022.

<sup>9</sup> JAMES SE, JL HERMAN, S. RANKIN, M. KEISLING, L. MOTTET et M. ANAFI. *The Report of the 2015 U.S. Transgender Survey*, Washington, DC, National Center for Transgender Equality, [En ligne], [<https://www.ustranssurvey.org/reports>], 2016.

<sup>10</sup> Statistique Canada. « Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement », [En ligne] [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220427/dq220427b-eng.htm>], 2022.

une question trans. »<sup>11</sup> Cela signifie que la justice reproductive et le droit à l'avortement s'appliquent aussi aux personnes trans. Pour sa part, Dre Cheryl Chastine, une médecin qui pratique l'avortement dans l'Illinois, affirme que : « Le mouvement ne peut pas refuser aux personnes trans une place dans les discussions sur l'avortement; elles l'ont déjà prise. C'est aux autres de les reconnaître. » Autrement dit, les activistes, le personnel de la santé et les personnes ayant le pouvoir de définir les lois et de prendre des décisions ne devraient jamais présupposer que seules les femmes cis pourraient avoir besoin de soins liés à l'avortement<sup>12</sup>.

Se faire avorter et être trans sont deux expériences stigmatisantes, bien que l'une relève d'une action et l'autre, d'une question d'identité. Stephen Herold, chercheur œuvrant pour la mise en place de nouvelles normes en matière de santé reproductive (*Advancing New Standards in Reproductive Health*), a souligné les nombreux points communs entre ces deux expériences stigmatisantes qui peuvent nous aider à renforcer notre lutte et notre plaidoyer pour la justice reproductive, notamment : (*comm. pers.*, 16 mars 2015)

- Des politiques qui nuisent à l'accès aux soins de santé, notamment aux traitements hormonaux, aux chirurgies ou aux avortements.
- Des représentations erronées dans les médias qui reposent sur des stéréotypes, de la désinformation et des mythes au sujet des personnes trans ou des personnes qui ont recours à l'avortement.
- Des institutions qui ne savent pas comment interagir avec vous, que ce soit un hôpital qui ne fournit pas de soins liés à la transition ou à l'avortement, ou une police d'assurance qui ne couvre pas les soins dont vous avez besoin.
- Des communautés où les gens peuvent entendre des leaders religieux ou des proches dire que les personnes LGBT sont démoniaques ou que l'avortement est un acte diabolique.
- Des relations interpersonnelles où les personnes trans et les personnes qui se sont fait avorter peuvent craindre d'être rejetées par leurs proches, d'être pointées du doigt et de se sentir complètement isolées.

## ***L'approche linguistique de la CDAC***

La CDAC vise à utiliser un langage inclusif pour parler de justice reproductive, un cadre critique féministe fondé par le SisterSong Women of Color Reproductive Justice Collective.<sup>13</sup> La justice reproductive s'appuie sur trois principes : toute personne doit avoir le droit de choisir de jouer un rôle de parent, de choisir de ne pas jouer un rôle de parent et de jouer ce rôle de parent dans un environnement sûr et sain.

Le féminisme, à la base, vise l'abolition de la notion de déterminisme biologique, l'accès à l'égalité des chances pour les femmes cis et le respect des femmes cis en tant qu'êtres humains

---

<sup>11</sup> CHASTINE, Cheryl. *Cisgender Women Aren't the Only People Who Seek Abortions, and Activists' Language Should Reflect That*, Rewire News Group, [En ligne], [<https://rewirenewsgroup.com/2015/03/18/cisgender-women-arent-people-seek-abortions-activists-language-reflect/>], 18 mars 2015.

<sup>12</sup> Ibid, Chastine, 2015

<sup>13</sup> SisterSong Women of Color Reproductive Justice Collective. *Visioning New Futures for Reproductive Justice Declaration 2023*, [En ligne], [<https://www.sistersong.net/visioningnewfuturesforj>].

à part entière, et non principalement en tant que procréatrices ou en fonction de leur rôle sexuel, ce qui revient généralement à les subordonner aux hommes.

La vision de la CDAC concernant le féminisme inclut l'évolution des droits des personnes trans, car en nous libérant des rôles, des normes et des stéréotypes de genre, nous faisons en sorte que les individus aient le droit de se définir en fonction du genre auquel ils se sentent appartenir, que ce soit celui qui leur a été assigné à la naissance, un autre ou aucun. On dit que la biologie n'est pas une fatalité. Cet adage peut et doit se rapporter aux personnes trans, car le droit de vivre sa vie doit être respecté et protégé pour tout le monde — indépendamment de l'identité de genre.

La CDAC utilise plusieurs outils linguistiques pour défendre la justice reproductive.

**Termes épiciènes** — Pour parler des personnes qui peuvent tomber enceintes ou qui nécessitent de recourir à l'avortement, nous utilisons des termes neutres du point de vue du genre comme « personne enceinte », « personne dotée d'un utérus » ou « personne ayant accès à l'avortement ».

**Cumul de termes** — Dans la mesure du possible, nous nommons explicitement toutes les personnes qui peuvent tomber enceintes ou qui nécessitent de recourir à l'avortement. Par exemple, nous disons que l'avortement est un besoin médical pour les femmes cis, les hommes trans, les personnes non binaires et d'autres personnes. Cette forme d'expression permet de reconnaître et de rendre explicitement compte de la diversité des personnes aux prises avec une question précise ou qui ont des besoins particuliers (comme l'avortement) en évitant les tournures épiciènes qui sont neutres du point de vue du genre.

Elle est efficace, car elle rend visible l'élément d'oppression qui est à la base du mouvement pour la justice reproductive : le genre. Dans le passé, et encore aujourd'hui dans bien des parties du monde, les femmes cis sont opprimées en raison de leur genre. Les rôles traditionnels continuent d'être entretenus par le patriarcat et les religions institutionnalisées, un fait important qui est perdu de vue lorsqu'on utilise des termes épiciènes pour parler de justice reproductive.

Ces dernières décennies, la reconnaissance des droits des personnes trans ajoute ces dernières à la liste des personnes opprimées en raison de leur genre. Les femmes cis et les personnes trans ont de la difficulté à obtenir justice parce que la société s'attend à ce qu'elles adoptent et maintiennent certains rôles et certaines normes et qu'elles collent à des stéréotypes découlant du patriarcat et de la cisnormativité. Avec le cumul de termes précis et des expressions comme « les personnes marginalisées en raison de leur genre », la CDAC cherche à attirer l'attention sur les questions de genre et les systèmes oppressifs visant à marginaliser, à stigmatiser ou à déprécier les personnes en raison de leur genre.

**Formulations en fonction du contexte** — Il s'agit d'utiliser les termes adéquats en fonction du contexte pour parler des femmes cis, des hommes trans, des personnes non binaires ou des personnes se définissant par un autre genre. Par exemple, nous employons des termes qui désignent spécifiquement les femmes cis lorsque nous faisons référence à des documents ou à des événements historiques qui traitent des besoins propres aux femmes cis, (et pas aux autres personnes). Il serait inapproprié de dire que cet événement ou ce document incluait toutes les

personnes enceintes alors qu'il concernait exclusivement les femmes cis. Dans ce contexte, il est plus juste d'utiliser les termes propres au genre dont il est question.

Il en va de même pour parler des personnes appartenant aux différents sous-ensembles de la population pouvant tomber enceinte, car les femmes cis, les hommes trans, les personnes non binaires et des personnes se définissant par un autre genre peuvent rencontrer des obstacles particuliers aux soins liés à l'avortement. Dans ce cas, l'utilisation des termes appropriés nous permet de souligner chaque expérience particulière vécue par différentes personnes enceintes en matière d'injustice reproductive ou de soins de santé reproductive.

Nous reconnaissons aussi que chaque personne enceinte peut être une femme, un homme, une personne non binaire ou d'un autre genre, et qu'elle souhaite être désignée par son genre. Dans les communications interpersonnelles, chaque personne devrait être désignée par ses prénom et nom, ses pronoms et son identité de genre dans une langue qu'elle considère comme valorisante. C'est pourquoi les termes propres au genre sont bienvenus dans des contextes personnel et interpersonnel, y compris dans les communications entre deux personnes ou lorsqu'on se rapporte à une personne dont l'identité de genre est connue.

Ressources et groupes sur les droits et la santé des personnes trans au Canada

- Le **Trans Pulse Canada Project** : un projet de recherche communautaire à l'échelle nationale sur la santé et le bien-être des personnes trans et non binaires au Canada, avec des rapports spéciaux sur les autochtones bispirituels, les travailleurs et travailleuses du sexe trans, les personnes trans racialisées et autres.
- **Association professionnelle canadienne pour la santé transgenre** (CPATH) : la plus importante organisation professionnelle nationale et multidisciplinaire dans le monde dont le mandat est de soutenir la santé, le bien-être et la dignité des personnes trans et de celles qui expriment une diversité de genre.
- **Egale Canada Human Rights Trust** : le seul organisme de bienfaisance au Canada qui défend les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans.
- **Association canadienne de protection médicale** : Traiter les personnes transgenres et non binaires (juin 2023).
- **Transgender Map** par Andrea James : ressources canadiennes en anglais sur la question trans.
- **Justice Trans** : accès à la justice et à de l'information juridique pour les communautés bispirituelles, trans, non binaires et non conformes au genre au Canada.